
Certificat en production artistique - 4171

RESPONSABLE :

David Paquin
819 762-0971 poste 2243
David.Paquin@uqat.ca

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Ce programme d'études veut donner aux étudiants, se destinant à une carrière artistique, une formation de base permettant une personnalisation et le développement d'une production artistique.

Il permet également l'approfondissement d'une discipline déjà acquise dans le domaine de la création, le développement d'une approche interdisciplinaire en création par la combinaison de deux ou de plusieurs disciplines et le développement de la capacité d'élaborer et de réaliser des projets personnels en création.

Les candidats non intéressés à la poursuite d'une carrière dans le monde des arts, mais désireux d'acquérir une formation artistique personnelle, pourront bénéficier du programme et jouer un rôle dans les manifestations artistiques et culturelles du milieu.

Ce certificat constitue aussi une mineure pouvant être arrimée à un baccalauréat avec majeure.

Pour les fins d'émission d'un grade de bachelier par cumul de certificats, le secteur de rattachement de ce programme est « ARTS ».

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation professionnelle ou l'équivalent et soumettre un portfolio de son expérience artistique.

Base adulte

Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins 21 ans.

Il faut avoir travaillé dans le secteur des arts, avoir suivi des cours dans le domaine et avoir des productions personnelles; le candidat peut être tenu de fournir des attestations, de présenter un portfolio, de passer une entrevue; il doit démontrer une capacité à entreprendre des études universitaires.

OU

Posséder une formation pertinente supérieure aux conditions minimales d'admission.

Les conditions d'admission à la mineure en production artistique sont celles définies pour le baccalauréat avec majeure auquel elle est arrimée.

PLAN DE FORMATION :

AAR1221	Atelier dirigé I en création (3 cr.)
AAR1222	Atelier dirigé II en création (3 cr.)
AAR1223	Atelier dirigé III en création (3 cr.)
ART1008	Intégration et intervention (3 cr.)
INT1421	Stage en milieu de création (9 cr.) 9 crédits optionnels

Cours optionnels

Pour compléter son programme, l'étudiant s'inscrit à neuf crédits en arts et lettres choisis dans la banque de cours de 1er cycle de l'UQAT, avec l'autorisation du responsable du programme. L'étudiant qui complète le certificat en production artistique en tant que mineure choisit ses cours optionnels parmi l'ensemble des cours de la banque de cours de l'Université.

AAR1221

Atelier dirigé I en création (3 cr.)

Objectifs : Amener l'étudiant à élaborer et réaliser un projet à partir d'une problématique qu'il a développée. L'amener à préciser son champ d'intérêt et à identifier ses besoins formels, conceptuels et symboliques compte tenu de sa problématique personnelle.

Contenu : Définition du cadre conceptuel ou thématique pertinent au champ d'intérêt de l'étudiant et au projet. Expérimentation et analyse des stratégies pour la mise en oeuvre de ces concepts ou pour l'exploration de ces thématiques. La nature du projet peut relever autant d'une seule discipline que de l'interdisciplinarité.

AAR1222

Atelier dirigé II en création (3 cr.)

Objectifs : Amener l'étudiant à élaborer et à réaliser un projet à partir d'une problématique qu'il a développée. L'amener à préciser son champ d'intérêt et à identifier ses besoins formels, conceptuels et symboliques compte tenu de sa problématique personnelle.

Contenu : Définition du cadre conceptuel ou thématique pertinent au champ d'intérêt de l'étudiant et au projet. Expérimentation et analyse des stratégies pour la mise en oeuvre de ces concepts ou pour l'exploration de ces thématiques. La nature du projet peut relever autant d'une seule discipline que de l'interdisciplinarité.

AAR1223

Atelier dirigé III en création (3 cr.)

Objectifs : Amener l'étudiant à élaborer et à réaliser un projet à partir d'une problématique qu'il a développée. Lui permettre de poursuivre dans son champ d'intérêt l'identification des besoins formels, conceptuels et symboliques reliés à sa problématique personnelle.

Contenu : Définition du cadre conceptuel ou thématique pertinent au champ d'intérêt de l'étudiant et au projet. Expérimentation et analyse des stratégies pour la mise en oeuvre de ces concepts ou pour l'exploration de ces thématiques. La nature du projet peut relever autant d'une seule discipline que de l'interdisciplinarité.

ART1008

Intégration et intervention (3 cr.)

Objectifs : Offrir à l'étudiant les moyens de créer dans un souci du lieu physique ou architectural dans lequel il intervient. Initier l'étudiant aux différentes étapes de l'élaboration d'un projet (de la conception à la présentation).

Contenu : Apprentissage et réalisation des étapes nécessaires à la soumission de projet d'exposition ou d'oeuvre monumentale, (démarche, texte, maquettes, dessins, etc). Intervention dans un respect du lieu, le lieu étant une composante de l'oeuvre.

INT1421

Stage en milieu de création (9 cr.)

Objectifs : Apprentissage dirigé dans un atelier ou un organisme professionnel reconnu par les autorités compétentes. Le stage vise à promouvoir une expérience concrète des diverses opérations liées à l'exercice de la profession, à sensibiliser l'étudiant aux engagements inhérents à celle-ci et à favoriser son insertion dans un milieu lié au domaine des arts.

Contenu : L'étudiant définit son projet de stage en tenant compte de l'orientation qu'il souhaite donner à sa formation. Il vit une expérience concrète dans un milieu et accumule de l'information pour le dernier séminaire d'intégration.